



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Intitulé du projet

Campagne de sondages de reconnaissance de 10 m à 50 m de profondeur (+/- 5 m), dans le cadre de la concession minière de l'Arboussas à Pézènes-les-Mines (34)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 d)	Campagne de 31 sondages de reconnaissance de 10 m à 50 m de profondeur (+/- 5 m), dans le cadre de la concession minière de l'Arboussas à Pézènes-les-Mines (34), exclusivement destinés à des opérations de reconnaissance et caractérisation minière.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Garrot-Chaillac est titulaire de la concession de mine de bauxite de L'ARBOUSSAS, sur la commune de Pézènes-les-Mines (34), accordée par le décret du 1er août 2012 pour une durée de 20 ans. L'arrêté préfectoral n° 2013-01-543 du 14 mars 2013 a autorisé la société Garrot-Chaillac à ouvrir des travaux miniers à ciel ouvert au sein de la concession précitée.

Une campagne de 31 sondages de reconnaissance est prévue, de 10 à 50 m de profondeur (+/- 5 m). La demande concerne des sondages destructifs à la tarière ou marteau fond de trou (air). L'ensemble de ces sondages sera effectué dans l'emprise de la concession, et en grande partie sur des pistes existantes ou à proximité. L'ensemble de ces sondages sera comblé au fur et à mesure.

Les accès et les plateformes des sondages sondages sont existantes.

Le projet ne concerne que la réalisation des sondages sur ces plateformes existantes. Le projet ne comporte pas d'autres travaux.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Compte tenu de la durée d'exploitation restante (10 ans) et d'incertitudes concernant l'évaluation des réserves en lien avec la position du chantier en bordure du gîte de bauxite, la société Garrot-Chaillac projette une campagne de sondages au sein de la concession de l'Arboussas et en dehors du périmètre actuellement autorisé.

L'objectif de cette campagne de sondages est donc d'améliorer les connaissances géologiques et d'évaluer les réserves disponibles dans l'emprise de la concession.

Les sondages sont exclusivement dédiés à de la reconnaissance et seront obturés après réalisation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les sondages seront implantés de la manière suivante :

- 17 sondages seront réalisés dans des zones d'activité de la carrière actuelle, sur des pistes existantes et fréquentées, ou sur les bords de celles-ci (zones A et B) ;
- 8 sondages seront réalisés sur l'ancienne verse à stériles, en bordure immédiate (< 10 m environ) d'une ancienne piste (zone C) ;
- 6 sondages seront réalisés sur l'ancienne verse à stériles, dans des secteurs de végétation arbustive / forestière (zone C).

Les sondages seront verticaux (90°) et présenteront une profondeur comprise entre 10 et 50 m (+/- 5 m). Les sondages seront réalisés à l'aide d'une foreuse sur chenilles, selon 2 méthodes :

- A la tarière de 150 mm de diamètre dans les terrains de couverture ou jusqu'au refus (pas de fluide de forage) ;
 - Puis, un marteau fond de trou de 115 mm sera employé jusqu'à atteindre la couche de dolomie (fluide de forage = air).
- Aucun besoin en eau ne sera nécessaire.

A la fin du sondage, si un tubage a été nécessaire, celui-ci sera retiré du sol, puis le trou de sondage sera comblé avec des matériaux inertes du site de même nature que les matériaux prélevés et la tête de puits sera fermée.

Durée des travaux : 3 à 6 semaines au total, une demie journée à un jour par sondage en moyenne.

Planning prévisionnel : début des opérations 1er semestre 2024.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La présente demande concerne une campagne de sondages de reconnaissance. Il n'est pas prévu de travaux d'exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre du Code minier conformément à l'article L.411-1.

La demande de déclaration sera réalisée à l'issue de la présente demande d'examen au cas par cas.

Ce projet de campagne de sondages est soumis à déclaration d'ouverture de travaux miniers, au titre de l'article 4 du décret n°2006-649 relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains.

La société Garrot-Chaillac projette cette campagne de sondages au sein de la concession de l'Arboussas et en dehors du

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur des sondages	10 à 50 m (+/- 5 m)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Site de l'Arboussas
34600 Pézènes-les-Mines

Section OE
Parcelles : 8, 9, 22, 119, 122, 127, 306.

Les coordonnées géographiques données correspondent à un point au centre de la campagne de sondages. Elles sont en Lambert 93
X : 716800
Y : 6278200

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II : Plateau de Carlencas-et-Levas (910008288)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Pézènes-les-Mines n'est pas soumise à l'application de la Loi Montagne de 1985
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Pézènes-les-Mines n'est pas située dans le périmètre du parc naturel régional du Haut Languedoc.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de sondages n'est située à proximité d'aucun monument historique et n'est située dans aucun périmètre de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune concernée par un plan de prévention des risques naturel (PPR) de type inondation (PPRI Peyne). Le PPRI Peyne a été prescrit le 11/09/2005 et approuvé le 02/07/2008. Les sites des sondages sont tous situés hors zones d'aléas inondations du PPRI Peyne.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La concession minière de l'Arboussas ainsi que le projet de sondages sont situés à l'intérieur de deux périmètres de protection éloignée (PPE) d'ouvrages AEP. Il s'agit : - du PPE (périmètre de protection éloignée) des captages AEP de la Joncasse et des Douzes de la commune de Bédarieux, (instaurée par l'arrêté 04-II-1013), - du projet de PPE du forage AEP de Puech sur la commune de Pézènes-les-mines, en cours de validation.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à environ 2,8 km au sud-ouest du site Natura 2000 ZPS (Zone de Protection Spéciale) FR9112002 « Le Salagou ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun besoin en eau pour la campagne de sondages (méthodes : tarière et marteau fond de trou à l'air uniquement).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu des caractéristiques du projet (sondages de 10 à 50 m de profondeur, dans des terrains plutôt argileux) et des précautions de fermeture (comblement des trous afin de garantir l'absence de circulation d'eau), celui-ci n'impliquera pas de drainage ni de modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sondages auront lieu en grande partie au sein de la zone perturbée de la carrière actuelle (pistes, plateformes...), sur des pistes existantes ou à rafraichir, ou sur une ancienne verse à stériles. La localisation des sondages a été étudiée au regard des enjeux de biodiversité identifiés. Au vu de leur localisation (zone exploitée, pistes ou secteurs perturbés), de leur nature (impact localisé) et de leur caractère temporaire (1 jour par sondage environ), les incidences du projet sur l'intégrité de la ZNIEFF de type 2 semblent non significatives.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à environ 2,8 km au sud-ouest du site Natura 2000 ZPS (Zone de Protection Spéciale) FR9112002 « Le Salagou ». Le projet n'est pas de nature à engendrer des impacts sur les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive habitat que comporte la ZSC, ni sur les types d'habitat communautaire recensés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences ni sur les ZNIEFF (absence d'incidence sur les espèces et habitats déterminants), ni sur les zones de montagne (hors loi Montagne), ni sur des monuments inscrits.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Aléas miniers : le projet de sondages est situé hors zone d'aléas miniers. Les sondages ont été positionnés afin d'éviter tout risque de recouper d'anciennes galeries minières.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de feu de forêt, retrait-gonflement argileux, inondation, sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic uniquement lié à l'aménagement et au repli de l'atelier de forage, non susceptible d'engendrer des nuisances significatives.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les émissions sonores sont liées aux moteurs de la foreuse et du compresseur alimentant le forage en air. L'habitation la plus proche du projet se situe à plus de 200 m. Au vu de cette distance, du contexte (exploitation d'une carrière) et de la nature du projet (émissions limitées en volume et en durée), le projet ne constituera pas une source de bruit significative susceptible d'engendrer des nuisances.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les vibrations émises par la sondeuse sont très faibles, et ne se propageront pas à plus de quelques mètres autour du lieu de sondage.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés sur une plage horaire de 7h-18h et pourront nécessiter ponctuellement un éclairage (si météo couverte). Au vu de la localisation des sondages, cet éclairage n'est pas de nature à induire des incidences pour les riverains ou pour la faune.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air sont limités aux échappements des véhicules accédant au chantier et à ceux de la sondeuse fonctionnant sur le site. Ces rejets seront limités dans le temps (accès journalier des véhicules légers, amené/repli de la sondeuse en début/fin de chantier).
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun rejet liquide.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non susceptible. Projet temporaire, au sein du périmètre de la concession de l'Arboussas et situé près d'une carrière en exploitation très peu visible depuis l'extérieur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification envisagée. La zone d'emprise du projet ne présente aucun enjeu lié à l'activité humaine de type agriculture, urbanisme ou aménagement. Aucun conflit d'usage du sol. Le projet n'est pas de nature à porter une incidence sur l'activité sylvicole locale (absence de défrichement, faible durée des travaux).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences engendrées par le projet de sondages, nulles à très faibles, ne sont pas de nature suffisante pour se cumuler avec celles de la carrière en exploitation.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

De manière générale, la localisation des sondages a été adaptée afin d'éviter, non seulement les enjeux pressentis ou identifiés, mais également tout conflit avec les mesures prévues visant à éviter, réduire et compenser les incidences de la carrière sur l'environnement, et le milieu naturel en particulier.

Évitement des principaux secteurs à enjeux faune, flore et habitat.

Travaux temporaires non susceptibles de causer des incidences sur la faune.

Comblement des trous avec matériaux en place.

Aucun fluide de forage utilisé (air uniquement).

Procédure qualité environnement de GARROT-CHAILLAC en cas d'épandage accidentel d'hydrocarbure.

Évitement des galeries minières identifiées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences résiduelles (après mise en place de mesures) du projet de 31 sondages de reconnaissance sont considérées comme très faibles à nulles.

Le présent document conclut donc que le projet de sondages de reconnaissance dans le périmètre de la concession de l'Arboussas n'est pas de nature à altérer les qualités de l'environnement au droit du périmètre.

Il n'est ainsi pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le

Signature


GARROT-CHAILLAC SAS
145 Impasse John Locke
CS 30 000
34473 PEROLS CEDEX
RCS Montpellier 310 380 811

ANNEXES AU CERFA 14734*03

Informations nominatives relatives au maître
d'ouvrage ou pétitionnaire

ANNEXE 01



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique		
Adresse		
Numéro	Extension	Nom de la voie
Code Postal	Localité	Pays
Tél	Fax	
Courriel		
Personne morale		
Adresse du siège social		
Numéro	Extension	Nom de la voie
145		impasse John locke
Code postal	Localité	Pays
3 4 4 7 0	Pérols	france
Tél	Fax	
04 67 60 64 85		
Courriel		
info @garrot-chailiac.com		
Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande		
Nom	Prénom	
Jirnov	Benoit	
Qualité		
responsable d'exploitation		
Tél	Fax	
06 13 47 41 97		
Courriel		
b-jirnov @garrot-chailiac.com		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

